



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 118 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

Dépenses connexes du plan-cadre d'équipement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 62/87, le Secrétaire général a présenté, en avril 2008, un rapport sur les dépenses annexes afférentes au plan-cadre d'équipement (A/62/799).

Le présent rapport contient une mise à jour des estimations présentées dans le rapport susvisé, tenant compte des éléments d'information les plus récemment communiqués par les départements et services qui fourniront l'assistance nécessaire pendant l'exécution du plan-cadre d'équipement. Il remplace le document A/62/799. Le montant brut des dépenses connexes présentées dans le présent rapport est estimé à 185 997 400 dollars (montant net : 176 569 000 dollars), soit 7 754 300 dollars de moins en chiffres bruts (6 569 500 dollars en chiffres nets) que le montant indiqué dans le document A/62/799.

L'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur les propositions et sur le financement des dépenses connexes du plan-cadre d'équipement.



I. Introduction

1. Pendant la phase de construction du plan-cadre d'équipement, les effectifs et les budgets de fonctionnement devront être augmentés temporairement dans certains services du Secrétariat qui appuieront l'exécution des travaux. À ce stade, les coûts correspondants ont été déterminés en ce qui concerne le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Département de l'information, le Département de la gestion et le Département de la sûreté et de la sécurité.

2. Dans sa résolution 62/87, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de « n'épargner aucun effort pour financer ces dépenses à l'aide du budget qu'elle a approuvé pour le plan-cadre d'équipement ».

3. Le Secrétaire général s'est efforcé de financer les dépenses connexes, dont le montant a été déterminé au niveau des départements et bureaux, à l'aide des ressources approuvées pour le plan-cadre d'équipement, mais il a établi qu'il serait impossible de maintenir les dépenses dans les limites de ce budget sans compromettre l'intégrité du plan. Au paragraphe 36 de son sixième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement (A/63/477), le coût du projet à terminaison était estimé à 1 974 200 000 dollars en septembre 2008, soit un dépassement de 97,5 millions de dollars par rapport au budget approuvé de 1 876 700 000 dollars.

4. En juin 2008, le Secrétaire général a adressé au Président de l'Assemblée générale une lettre l'informant que l'exécution des éléments essentiels du plan-cadre d'équipement allait être retardée si certaines dépenses connexes n'étaient pas engagées – ce qui, d'après les estimations, coûterait 11,7 millions de dollars par mois. Il lui a également indiqué qu'il entendait, sauf objection de l'Assemblée générale, contracter des engagements jusqu'à concurrence de 9,5 millions de dollars au titre des dépenses connexes en puisant dans le solde de trésorerie du compte du plan-cadre d'équipement, avant le 31 décembre 2008 et, dans l'attente de l'examen par l'Assemblée du rapport concernant ces dépenses. Le Président de l'Assemblée générale a transmis la lettre du Secrétaire général au Président de la Cinquième Commission le 5 juin 2008 (A/C.5/62/29). Au 31 octobre 2008, le montant effectif des fonds engagés dans ce cadre s'élevait à 1 565 500 dollars.

5. Les tableaux 1 et 2 font apparaître les montants révisés des dépenses connexes du plan-cadre d'équipement prévues pour la période 2008-2013, par unité administrative et par objet de dépense.

Tableau 1
**Dépenses annexes prévues au titre du plan-cadre d'équipement,
 par unité administrative^a**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Département/service</i> | <i>Dépenses prévues 2008-2009</i> | <i>Dépenses prévues 2010-2013</i> | <i>Dépenses prévues 2008-2013</i> |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences | 995,3 | 1 815,6 | 2 810,9 |
| Département de l'information | 3 823,1 | 30 035,8 | 33 858,9 |
| Bureau des services centraux d'appui ^b | 18 963,1 | 78 158,7 | 97 121,8 |
| Département de la sûreté et de la sécurité | 12 035,2 | 140 742,2 | 42 777,4 |
| Total partiel (montant net) | 35 816,7 | 140 752,3 | 176 569,0 |
| Contributions du personnel ^c | 2 374,5 | 7 053,9 | 9 428,4 |
| Total (montant brut) | 38 191,2 | 147 806,2 | 185 997,4 |

^a Aux taux courants de 2008-2009.

^b Comprend le montant estimatif des dépenses afférentes au bureau des technologies de l'information et des communications, sous réserve de la décision que l'Assemblée générale prendra au sujet de la création de ce bureau distinct et de l'allocation des ressources correspondantes.

^c À compenser par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre I des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

Tableau 2
Récapitulatif des ressources nécessaires, par objet de dépense^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Objet de dépense</i> | <i>Dépenses prévues 2008-2009</i> | <i>Dépenses prévues 2010-2013</i> | <i>Dépenses prévues 2008-2013</i> |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Autres dépenses de personnel | 12 188,2 | 35 955,6 | 48 143,8 |
| Consultants et experts | 3 528,0 | 0,0 | 3 528,0 |
| Services contractuels | 3 058,3 | 3 184,2 | 6 242,5 |
| Frais généraux de fonctionnement | 5 396,3 | 5 278,7 | 10 675,0 |
| Fournitures et accessoires | 716,2 | 356,4 | 1 072,6 |
| Mobilier et matériel | 6 408,1 | 92 188,3 | 98 596,4 |
| Aménagement des locaux | 4 521,6 | 3 789,1 | 8 310,7 |
| Total partiel (montant net) | 35 816,7 | 140 752,3 | 176 569,0 |
| Contributions du personnel ^b | 2 374,5 | 7 053,9 | 9 428,4 |
| Total (montant brut) | 38 191,2 | 147 806,2 | 185 997,4 |

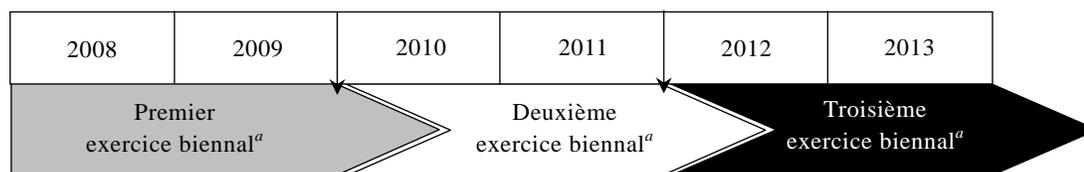
^a Aux taux courants de 2008-2009.

^b À compenser par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre I des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

II. Calendrier

6. Le calendrier des dépenses connexes envisagées dans le présent rapport a été examiné de manière approfondie par l'équipe chargée du plan-cadre d'équipement afin d'assurer une synchronisation entre les prévisions de dépenses et le calendrier du projet. Ainsi, le diagramme présenté plus bas indique la corrélation entre les échéances et les travaux prévus au titre du plan-cadre (partie supérieure du diagramme) et les activités ou dépenses connexes que les départements concernés devront entreprendre ou engager (partie inférieure du diagramme).

7. Le plan-cadre devrait engendrer un important volume d'activités et, partant, de dépenses au cours de l'exercice biennal 2008-2009. Certaines de ces activités se prolongeront sur les exercices ultérieurs lorsqu'elles supposent l'installation et la mise en service d'équipements après leur achat (par exemple, pour mettre en place une installation de radiodiffusion, il faudra acheter du matériel, l'installer, le tester et le mettre en service).



- Première série d'activités
- Édification du bâtiment des conférences temporaire
- Rénovation du bâtiment des conférences
- Rénovation du bâtiment du Secrétariat

Activités ou dépenses connexes

- Mise en place d'une installation de radiodiffusion
- Entretien des locaux transitoires
- Frais de déménagement/d'archivage
- Matériel de sécurité
- Mobilier et matériel pour les bureaux temporaires installés dans les sous-sols
- Frais d'entreposage
- Dépenses afférentes aux agents du Service de sécurité

- Rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale
- Rénovation du bâtiment de l'annexe sud

Activités ou dépenses connexes

- Mise en service de l'installation de diffusion radio
- Mobilier
- Entretien des locaux transitoires
- Frais d'entreposage
- Dépenses afférentes aux agents du Service de sécurité

- Rénovation du bâtiment de la Bibliothèque
- Démontage du bâtiment des conférences temporaire
- Aménagements paysagers

Activités ou dépenses connexes

- Entretien des locaux transitoires
- Frais d'entreposage
- Matériel de communications
- Dépenses afférentes aux agents du Service de sécurité

^a Date de démarrage du projet

III. Calcul des dépenses connexes

8. La rénovation des bâtiments du Secrétariat de l'ONU à New York entraîne diverses complications. La principale difficulté réside dans la nécessité de maintenir la sécurité, les opérations et les services à des niveaux adéquats dans un ensemble de locaux dispersés. Pour y parvenir, plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Dans les paragraphes qui suivent, on décrit quelques-unes des difficultés et on précise le montant des ressources à allouer aux départements pour assurer la réalisation en temps voulu du projet de rénovation en évitant autant que possible de perturber les activités. On y trouve également des renseignements sur le remplacement des installations de radiodiffusion ainsi que du mobilier et du matériel pour les bâtiments rénovés. Comme les activités des départements exposées ci-dessous sont synchronisées avec le calendrier d'exécution du plan-cadre d'équipement, il y aurait lieu de prévoir des ressources pour trois exercices biennaux : les exercices 2008-2009, 2010-2011 et 2012-2013.

9. Une première série de travaux intensifs d'analyse de valeur a été accomplie en vue de maintenir le projet dans les limites du budget de 1 876 700 000 dollars approuvé pour le plan-cadre d'équipement. Les économies qui pourraient être réalisées (d'un montant estimé à 106 millions de dollars à ce stade) sont réparties sur tous les secteurs du projet, les plus importantes concernant au premier chef les systèmes mécaniques et électriques. Elles n'ont pas d'effets préjudiciables sur les caractéristiques fonctionnelles, et le processus d'analyse de la valeur se poursuivra pendant tout le reste de la phase de conception. Étant donné que le montant des économies obtenues grâce à cette analyse représente moins de la moitié du dépassement prévu, il est fort peu probable à ce stade que l'on parvienne à trouver des ressources supplémentaires suffisantes pour couvrir les dépenses connexes.

Tableau 3

Récapitulatif des ressources nécessaires, par unité administrative et par objet de dépense^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Département/service | Autres dépenses de personnel | Consultants et experts | Services contractuels | Frais généraux de fonctionnement | Fournitures et accessoires | Mobilier et matériel | Aménagement des locaux | Dépenses diverses | Total |
|--|------------------------------|------------------------|-----------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------|------------------------|-------------------|------------------|
| Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences | 2 810,9 | – | – | – | – | – | – | – | 2 810,9 |
| Département de l'information | – | 3 504,0 | 319,1 | – | – | 30 035,8 | – | – | 33 858,9 |
| Bureau des services centraux d'appui ^b | 6 807,4 | 24,0 | 4 806,2 | 9 829,3 | – | 67 344,2 | 8 310,7 | – | 97 121,8 |
| Département de la sûreté et de la sécurité | 38 525,4 | – | 1 117,2 | 845,7 | 1 072,7 | 1 216,4 | – | – | 42 777,4 |
| Total partiel (montant net) | 48 143,7 | 3 528,0 | 6 242,5 | 10 675,0 | 1 072,7 | 98 596,4 | 8 310,7 | – | 176 569,0 |
| Contributions du personnel ^c | – | – | – | – | – | – | – | 9 428,4 | 9 428,4 |
| Total (montant brut) | 48 143,7 | 3 528,0 | 6 242,5 | 10 675,0 | 1 072,7 | 98 596,4 | 8 310,7 | 9 428,4 | 185 997,4 |

^a Aux taux courants de 2008-2009.

^b Comprend le montant estimatif des dépenses du bureau des technologies de l'information et des communications, sous réserve de la décision que l'Assemblée générale prendra au sujet de la création de ce bureau distinct et de l'allocation des ressources correspondantes.

^c À compenser par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre I des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

10. Un montant estimé à 2 810 900 dollars sera nécessaire pour la durée du projet au titre des autres dépenses de personnel afin que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences puisse continuer à assurer ses services d'appui aux systèmes essentiels, notamment les systèmes de gestion des réunions et des documents. Ces ressources doivent notamment servir à financer la désinstallation et l'installation d'applications informatiques propres au Département.

B. Département de l'information

11. Le montant des ressources à prévoir pour le Département de l'information pendant la période 2008-2013 est estimé à 33 858 900 dollars. Des services de consultants (3 504 000 dollars) sont nécessaires pour aider à concevoir un système intégré de gestion pour la télévision, la radio, la vidéo et les produits audio, ainsi que l'automatisation de l'archivage et la mise en place d'un système centralisé de contrôle robotique pour les caméras. Le système intégré est prévu à la rubrique Mobilier et matériel et son coût est estimé à 30 035 800 dollars. Ce montant permettrait d'assurer le remplacement du matériel de radiodiffusion actuel, qui est vétuste, par du matériel moderne conforme aux normes les plus récentes de l'industrie. Le nouveau centre de production audiovisuelle sera combiné aux services liés à l'installation de caméras robotisées et aux techniques de numérisation du son, ce qui permettra d'assurer la transmission ininterrompue d'images vidéo entre le Siège et les bureaux extérieurs. En outre, les opérations du Département s'en trouveront simplifiées et la productivité augmentera. Le montant susmentionné couvre aussi l'achat de l'ensemble du matériel lié au centre d'opérations des médias, à la régie centrale, au contrôle de la production télévisuelle à haute définition, aux salles de montage pour des formats de haute définition non linéaires, à la régie du son, aux régies de production radio et aux studios de radiodiffusion, y compris l'infrastructure pour le local central d'hébergement des équipements.

12. Un montant de 319 100 dollars est nécessaire au titre des services contractuels pour assurer la reconfiguration d'un studio de radiodiffusion destiné au nouveau Centre international de communications radiophoniques et recruter des archivistes pour répertorier, évaluer, trier, classer et indexer les archives audiovisuelles à conserver ou à détruire.

C. Bureau des services centraux d'appui

Dépenses liées à la gestion des installations

13. Le Bureau des services centraux d'appui devra veiller à ce que toutes les installations, y compris les locaux transitoires, soient gérées conformément aux règles de santé et de sécurité en vigueur et faire en sorte que la fourniture des services liés à l'organisation des voyages, à la délivrance des visas et aux transports se poursuive sans interruption. Les activités logistiques liées à la gestion des mouvements du personnel (entrées et sorties) installé dans les locaux transitoires et au suivi des biens durables entrent dans le cadre de ses attributions. Il est également chargé de pourvoir aux besoins du Secrétariat en mobilier. Il devra faire face à des complications supplémentaires pour continuer à fournir les services d'appui nécessaires à la tenue des réunions officielles dans le centre de conférences transitoire.

14. Dans ce contexte, les dépenses à prévoir pour la phase de rénovation sont estimées à 87 050 900 dollars. Elles concernent pour la plupart le mobilier et le matériel (67 344 200 dollars), dont le mobilier de bureau destiné à quelque 4 500 fonctionnaires, les sièges des salles de conférence et les meubles à installer dans les halls, les salons et les salles réservées aux réunions officielles (56 026 500 dollars). Le mobilier sera requis lorsque les bâtiments rénovés seront de nouveau occupés.

15. À la rubrique Autres dépenses de personnel, un montant de 5 597 000 dollars est nécessaire pour financer 10 postes de temporaire afin de permettre l'accomplissement de fonctions diverses, liées notamment à la fourniture de services techniques spécialisés, à l'intégration des nouveaux systèmes de gestion des bâtiments, à l'achat de mobilier pour quelque 4 500 fonctionnaires, à la gestion des dossiers et à la gestion de l'espace et des équipements.

16. En ce qui concerne les frais généraux de fonctionnement (9 829 300 dollars), il faudra prévoir des ressources pour les dépenses supplémentaires d'entreposage du mobilier et des archives et le coût des emballages connexes, et les dépenses afférentes à des services de déménagement, à l'entretien des avertisseurs et des gicleurs d'incendie ainsi qu'à la réparation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation pour les locaux transitoires et le bâtiment des conférences qui sera construit sur la pelouse nord. En outre, un montant de 1 836 900 dollars sera nécessaire pour financer des services contractuels d'ingénierie afin de superviser l'installation et la mise en service des systèmes de gestion du bâtiment des conférences de la pelouse nord et des systèmes de gestion du bâtiment du Secrétariat. Par ailleurs, un crédit de 2 443 500 dollars est demandé pour couvrir les coûts de l'aménagement intérieur des sites d'entreposage des archives et des bureaux nécessaires au personnel supplémentaires demandé au titre des dépenses connexes du plan-cadre d'équipement.

Dépenses liées à l'informatique et aux communications

17. La fourniture des services liés aux technologies de l'information et des communications (TIC) devrait se poursuivre dans l'ensemble des locaux transitoires et le bâtiment des conférences de la pelouse nord durant toute la durée d'exécution du plan-cadre d'équipement. Il faudra en particulier assurer le transfert des opérations et des systèmes d'appui aux conférences – systèmes de sonorisation et d'enregistrement de votes et infrastructure de production radio et télévision – comme suit :

i) En 2009 : transfert du bâtiment des conférences existant à l'édifice de la pelouse nord;

ii) En 2011 : transfert du bâtiment de l'Assemblée générale au bâtiment des conférences rénové (opérations relatives aux conférences, opérations centrales de radiodiffusion et opérations audiovisuelles);

iii) En 2012 et en 2013 : transfert du bâtiment des conférences de la pelouse nord au bâtiment de l'Assemblée générale rénové (réintégration de toutes les opérations relatives aux conférences).

18. Au total, des ressources estimées à 10 070 900 dollars seront nécessaires pour assurer les services relatifs aux TIC pendant la phase de rénovation. À la rubrique Autres dépenses de personnel, il faudra prévoir un montant de 1 210 400 dollars pour financer les postes de temporaire d'un spécialiste des systèmes informatiques (P-3) et de deux assistants informaticiens, qui seront notamment chargés d'assurer l'intégration des systèmes informatiques des locaux de transition et la connectabilité des installations de radiodiffusion.

19. Un montant de 2 969 300 dollars est à prévoir au titre des services contractuels pour assurer le transfert de toutes les applications informatiques et télématiques vers le bâtiment de la pelouse nord et les services d'ingénierie liés à l'installation et à la

mise en service du bâtiment des conférences de la pelouse nord et du bâtiment du Secrétariat. Les opérations de transfert nécessiteront également des services de consultant (24 000 dollars), car l'Organisation ne dispose pas en interne des compétences spécialisées ayant trait aux applications transférées.

20. En outre, un montant de 5 867 200 dollars est à prévoir pour l'acquisition, l'installation et l'entretien de l'équipement de sécurité, afin de répondre aux besoins du Département de la sûreté et de la sécurité concernant le matériel et les logiciels destinés au poste de commandement primaire des services de sécurité qui existe actuellement et au poste secondaire qui sera créé.

D. Département de la sûreté et de la sécurité

21. Les ressources nécessaires pour toute la durée du projet se montent à 42 777 400 dollars. Elles comprennent un montant de 38 525 400 dollars qui servira à recruter du personnel temporaire pour assurer des services conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle concernant les locaux transitoires et les travaux de construction dans les bâtiments de la pelouse nord et du Secrétariat, soit 8 postes de temporaire pour des administrateurs, 6 pour des agents des services généraux (Autres classes) et 93 pour des agents de sécurité. Ces agents supplémentaires exerceront en particulier les fonctions suivantes : a) contrôle de l'accès aux locaux et contrôle des personnes, des colis et des véhicules à l'entrée et à la sortie des locaux transitoires et des bâtiments en travaux; b) établissement de dispositifs pour les situations d'urgence ou de crise dans les locaux transitoires et la zone du chantier; c) délivrance de cartes et autres documents d'identité pour tous les travaux de construction; d) détection des engins explosifs; e) sécurité incendie et contrôle des substances dangereuses; f) collaboration avec les autorités du pays hôte pour assurer le respect des dispositions des codes de sécurité et l'adoption de mesures correctives éventuelles; g) organisation d'exercices d'incendie et de formation à ces exercices; et h) vérification de tous les systèmes de sécurité installés dans l'ensemble des locaux transitoires. Toutes les livraisons de matériel et équipements liés aux travaux de construction seront soumises à un contrôle rigoureux conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au Siège. Le soutien cynophile devra donc être renforcé. Le recrutement de nouveaux agents de sécurité occasionnera des dépenses, liées notamment à l'achat d'uniformes, au contrôle de l'abus de substances et à l'organisation de tests psychologiques, à la formation, aux munitions, aux installations de stockage et aux vestiaires, aux communications et aux fournitures pour la brigade cynophile (3 035 600 dollars). En outre, du matériel de bureautique, du matériel de sécurité, des véhicules et des remorques, des appareils à rayons X et des détecteurs électromagnétiques seront nécessaires pour tous les nouveaux points d'accès créés dans le cadre du chantier (1 216 400 dollars).

IV. Conclusion

22. Le Secrétaire général a élaboré les présentes propositions en tenant compte d'un certain nombre de considérations dont, notamment, la nécessité d'éviter les doubles emplois et d'intégrer autant que faire se peut les résultats des économies. Ayant examiné les possibilités de financement dans les limites du budget actuellement approuvé pour le plan-cadre d'équipement, il a constaté que – à ce

stade et compte tenu du processus d'analyse de la valeur en cours – les ressources allouées au projet étaient insuffisantes pour faire face aux dépenses connexes additionnelles. Ayant également examiné les capacités d'absorption des départements qui seront chargés d'assurer la poursuite des activités de l'ONU dans les meilleures conditions possible durant la phase de rénovation, il note que ces capacités étaient limitées. Ces dernières ont été utilisées chaque fois que cela était possible pour faire face, en partie, aux demandes de ressources actuelles.

V. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

23. L'Assemblée générale est appelée à prendre les décisions suivantes :

a) **Approuver le montant global brut des dépenses annexes, estimé à 185 997 400 dollars (montant net : 176 569 000 dollars);**

b) **Approuver le montant total des dépenses connexes de l'exercice biennal 2008-2009, soit 35 816 700 dollars en chiffres nets répartis comme suit : 995 300 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 3 823 100 dollars au chapitre 27 (Information), 14 441 500 dollars au chapitre 28 D (Bureau des services centraux d'appui), 4 521 600 dollars au chapitre 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), 12 035 200 dollars au chapitre 33 (Sûreté et sécurité) et 2 374 500 dollars au chapitre 35 (Contributions du personnel), ce dernier montant devant être compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre 1 des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel), du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009;**

c) **Décider que, pour faire face aux dépenses connexes du plan-cadre d'équipement pour l'exercice biennal 2008-2009, l'application de l'alinéa d) de l'article 3.2, ainsi que des articles 5.3 et 5.4 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies sera suspendue en ce qui concerne le crédit d'un montant brut de 38 191 200 dollars (montant net : 35 816 700 dollars) qui devrait sinon être annulé en vertu de ces dispositions;**

d) **Noter que les prévisions de dépenses d'un montant de 147 806 200 dollars (montant net : 140 752 300 dollars) pour la période 2010-2013 seront examinées dans le cadre des projets de budget-programme pour les exercices biennaux correspondants, en tenant compte des soldes des crédits éventuels disponibles au titre du budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement.**